

L'avenir en perspective

CONCOURS 2017

BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES
DES ÉCOLES DE MANAGEMENT



En 2016-2017, la Banque Commune d'Épreuves rassemble 24 écoles de management, recrutant sur concours après classes préparatoires et membres de la Conférence des Grandes Écoles. Toutes les écoles de la BCE délivrent un diplôme visé par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de niveau bac+5 et conférant le grade de Master.

La BCE organise également le concours d'admission de 3 écoles associées, recrutant en filière économique et commerciale.

Le concours de la BCE est ouvert aux élèves des classes préparatoires économiques et commerciales des 3 options : économique, scientifique et technologique. Depuis 1995, il est également ouvert aux élèves des classes préparatoires littéraires A/L, ENS de Lyon et B/L.

Le principe de la Banque commune est la mise en commun d'épreuves. Les écoles conceptrices ont la responsabilité académique des épreuves qu'elles mettent à la disposition des autres écoles. Pour composer son concours propre, chaque école membre puise parmi les épreuves de la banque commune, en leur attribuant les coefficients de son choix.

La Direction des admissions et concours de la CCI Paris Ile-de-France anime le Conseil de la BCE, coordonne les activités de la banque commune et s'occupe de l'organisation des épreuves écrites qui ont lieu chaque année entre fin avril et début mai. Le prochain concours se tiendra du 24 avril au 5 mai 2017.

Le format de la brochure de la BCE évolue cette année. Vous y trouverez toutes les informations utiles sur les modalités d'inscription et les épreuves du concours 2017. La brochure peut être téléchargée à partir du site www.concours-bce.com.



24 ÉCOLES regroupées dans une banque commune... UN SEUL CONCOURS



AUDENCIA Business School
concours@audencia.com
www.audencia.com
Tél. : 02 40 37 34 26



ESCP Europe
cchamponnois@escpeurope.eu
sjohannet@escpeurope.eu
www.escpeurope.eu
Tél. : 01 49 23 22 54 ou 21 15



INSEEC Business School
awalus@inseec.com
www.inseec.com
Campus de Bordeaux :
Tél. : 05 56 01 77 55
Campus de Lyon :
Tél. : 04 78 29 80 28
Campus de Paris :
Tél. : 01 42 09 99 17



BREST Business School
damien.lecoq@brest-bs.com
www.brest-bs.com
contact@brest-bs.com
Tél. : 02 98 34 44 44



ESSEC Business School
admissions-prepas@essec.edu
www.essec-prepas.com
www.essec.fr
Tél. : 01 34 43 30 00



ISC PARIS Business School
service.concours@iscparis.com
www.iscparis.com
Tél. : 01 40 53 99 99



BSB Burgundy School of Business (ESC DIJON)
escdijon@escdijon.eu
www.escdijon.eu
Tél. : 03 80 72 59 46



GRENOBLE Ecole de Management
marine.favre-nicolin@grenoble-em.com
www.grenoble-em.com
Tél. : 04 76 70 60 13



ISG International Business School
concoursbce@isg.fr
www.isg.fr
Tél. : 01 56 26 26 10



Ecole de Management de Normandie
h1efevre@em-normandie.fr
www.em-normandie.fr
Tél. : 02 76 84 00 32



Groupe ESC CLERMONT
nicole.lecann@esc-clermont.fr
www.esc-clermont.fr
Tél. : 04 73 98 24 06



Montpellier Business School
Pmge.concours@montpellier-bs.com
www.montpellier-bs.com
Tél. : 04 67 10 26 61



EDHEC Business School
concours@edhec.edu
www.edhec-ge.com
Tél. : 03 20 15 44 82
Campus de Lille - Nice - Paris



Groupe ESC PAU
annelaure.mongis@esc-pau.fr
www.esc-pau.fr
Tél. : 05 59 92 33 01



Rennes School of Business
admissions-france@esc-rennes.fr
www.esc-rennes.fr
Tél. : 02 99 54 63 63



emlyon business school
prepa@em-lyon.com
www.em-lyon.com/prepas
Tél. : 04 78 33 79 94



Groupe ESC TROYES
laurence.huberi@get-mail.fr
www.groupe-esc-troyes.com
Tél. : 03 25 71 22 24



SKEMA Business School
service.concours@skema.edu
www.skema-bs.fr
Campus de Sophia-Antipolis
Tél. : 04 93 95 44 44
Campus de Lille
Tél. : 03 20 21 59 62
Campus de Paris



EM Strasbourg Business School
jessica.broggini@em-strasbourg.eu
www.em-strasbourg.eu
Tél. : 06 68 85 80 04



HEC Paris
admissionsmasters@hec.fr
www.hec.fr
Tél. : 01 39 67 94 76
(Delphine Cutrim)



TELECOM Ecole de Management
promotion@telecom-em.eu
www.telecom-em.eu
Tél. : 01 60 76 43 36



ESC La Rochelle
concours@esc-larochelle.fr
www.esc-larochelle.fr
Tél. : 05 46 51 77 00



ICN Business School
admissions@icn-groupe.fr
www.icn-groupe.fr
Tél. : 03 54 50 25 38
(Céline Grenez ou Cyril Gaubin)



TOULOUSE Business School
f.lacoste@tbs-education.fr
www.tbs-education.fr
Tél. : 05 61 29 49 69

3 ÉCOLES ASSOCIÉES utilisent également les épreuves de la BCE



ENSAE ParisTech
Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique
info@ensae.fr
www.ensae.fr
Tél. : 01 41 17 65 25



Ecole Spéciale Militaire de SAINT-CYR
concours.rd@orange.fr
www.recrutement.terre.defense.gouv.fr
www.formation.terre.defense.gouv.fr
Tél. : 01 41 93 34 27 ou 34 58 ou 34 45



ENS Cachan/Paris-Saclay*
concours@ens-paris-saclay.fr
www.ens-paris-saclay.fr
Tél. : 01 47 40 20 78

* admissibilité à HEC Paris et/ou ESSEC et/ou ESCP Europe

S'INSCRIRE

LES ÉTAPES



L'ensemble des démarches doit obligatoirement s'effectuer via internet sur le site :

voies S, E, T et B/L : www.concours-bce.com

voie BEL : www.concours-bel.fr

Important : la procédure d'inscription est décrite en détail dans le règlement des concours que nous vous invitons à lire attentivement

Étape 1 - Le dossier d'inscription



- Inscrivez-vous en ligne **du 10 décembre 2016 au 10 janvier 2017, 17 heures.**
- Les inscriptions se font uniquement en ligne via le site de la BCE : www.concours-bce.com
- Pour les candidats de la filière BEL, les inscriptions se font via le site de la BEL : www.concours-bel.fr
- Sélectionnez votre ville de préférence pour passer les épreuves écrites, pour IENA, et également celle de vos épreuves orales.
- Aucune modification ne sera possible sur votre dossier d'inscription après la clôture. Veillez à aller jusqu'au bout de la procédure d'inscription.
- Vous êtes boursier ? indiquez-le au moment de votre inscription.
- Vous sollicitez un aménagement d'épreuves ? indiquez-le et téléchargez les documents nécessaires à remplir et à transmettre à la MDPH dont vous relevez.

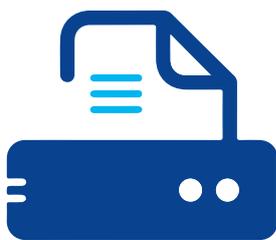
Étape 2 - Paiement des droits d'inscription

Pièces justificatives



- Paiement en ligne exclusivement par carte bancaire **du 11 au 24 janvier 2017, 17 heures.**
- Complétez votre dossier en fournissant les pièces justificatives obligatoires demandées.

Étape 3 - Les épreuves écrites



Du lundi 24 avril au vendredi 5 mai 2017

- Pensez à éditer votre convocation avant le début des épreuves écrites et vous en munir pendant la durée du concours (aucune convocation n'est adressée au candidat).
- Si vous bénéficiez d'un aménagement d'épreuves, vous serez contacté(e) par le chef de centre où vont se dérouler vos écrits, qui vous précisera les conditions d'aménagement.

Étape 4 - L'admissibilité



- **A compter du jeudi 8 juin 2017**, consultez vos résultats d'admissibilité en vous connectant sur les sites des écoles.
- En cas d'admissibilité, selon les écoles, vous serez convoqué(e) aux épreuves orales ou devrez vous y inscrire en choisissant vos dates d'oraux. L'inscription se fait sur le site de l'école ou, dans certains cas, sur celui de la BCE.

Étape 5 - Les épreuves orales



- La période des oraux s'étend du 12 juin au 6 juillet 2017. Les dates précises par école sont consultables sur le site de la BCE.
- Les épreuves orales s'adressent à tous les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites après délibération des jurys d'admissibilité.

Étape 6 - L'admission et les voeux SIGEM*



- Après délibération, le jury d'admission établit la liste des candidats classés (sont dits "classés" les candidats figurant sur la liste principale ou la liste complémentaire).
- Le dispositif SIGEM permet au candidat d'exprimer ses préférences d'intégration. Les deux étapes de SIGEM sont obligatoires. Attention : la 1^{ère} étape se déroule pendant la période des épreuves orales. (renseignements et procédure candidat sur le site : www.sigem.org).

* Système d'Intégration aux Grandes Ecoles de Management

COEFFICIENTS

des épreuves écrites par épreuve et école

Filière économique et commerciale - Option scientifique

Durée en heures	ÉPREUVES COMMUNES									ÉPREUVES SPÉCIFIQUES							
	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Écoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	ELVi	ELVi	IENA	IENA	HEC Paris	EMLYON	EDHEC/ESSEC	HEC Paris	ESSEC	EMLYON	HEC Paris/ESCP Europe	EDHEC	ESSEC	ESCP Europe	
ÉPREUVES	Contraction de texte	Étude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Mathématiques S	Mathématiques S	Mathématiques S	Mathématiques 2 S	Mathématiques S	Hist-géo, géopolitique du mde contemporain	Hist-géo, géopolitique du mde contemporain	
AUDENCIA Business School	4		5	3			5						8		5	30	
BREST Business School	4				7	3		6			4					6	30
BSB Burgundy School of Business (ESC DIJON)	3				8	5		4			5					5	30
École de Management de NORMANDIE	3				7	5		4			6					5	30
EDHEC Business School	3		5	2					5			2	8			5	30
EM STRASBOURG Business School	3				8	5		4			5					5	30
EMLYON Business School	3		5	3				5			6	3				5	30
ESC LA ROCHELLE	3				7	4		5			5					6	30
ESCP Europe		3	5	3			4			6		4				5	30
ESSEC	2		4	2				5		6		5		6			30
GRENOBLE École de Management	3		6	5				2					8			6	30
Groupe ESC CLERMONT	3				7	5		4			5					6	30
Groupe ESC PAU	3				9	4		7			4					3	30
Groupe ESC TROYES	4				8	5		4			4					5	30
HEC Paris	3		4	2			4			6		5				6	30
ICN Business School	4				6	4		6			5					5	30
INSEEC Business School	3				8	5		5			4					5	30
ISC PARIS Business School	3				8	5		5			4					5	30
ISG International Business School	3				8	5		5			4					5	30
MONTPELLIER Business School	4				6	4		4					6			6	30
RENNES School of Business	5		6	5				5			5					4	30
SKEMA Business School		5	6	5				5			5					4	30
TELECOM École de Management	4				6	3		5			6					6	30
TOULOUSE Business School	3		5	4				4					8			6	30
Ecole utilisant les épreuves de la BCE																	
ENSAE ParisTech			10					20		25					15		70



COEFFICIENTS

des épreuves écrites par épreuve et école

Filière économique et commerciale - Option économique

Durée en heures	ÉPREUVES COMMUNES									ÉPREUVES SPÉCIFIQUES							TOTAL	
	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
Écoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	ELVi	ELVi	IENA	IENA	HEC Paris	EMLYON	EDHEC/ESSEC	HEC Paris	ESSEC	EMLYON	ESSEC	EDHEC	HEC Paris	ESSEC	ESCP Europe	
ÉPREUVES	Contraction de texte	Étude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Mathématiques E	Mathématiques E	Mathématiques E	Mathématiques 2 E	Mathématiques E	Économie, sociologie et histoire	Économie, sociologie et histoire	Économie, sociologie et histoire	
AUDENCIA Business School	3		5	3			5							8			6	30
BREST Business School	4				7	3		6				4					6	30
BSB Burgundy School of Business (ESC DIJON)	3				8	5		4				4					6	30
École de Management de NORMANDIE	3				6	5		5				4					7	30
EDHEC Business School	3		5	2					5				2	6			7	30
EM STRASBOURG Business School	3				8	5		4				4					6	30
EMLYON Business School	3		5	3					5			4	2				8	30
ESC LA ROCHELLE	3				6	4		6						4			7	30
ESCP Europe		3	5	3			5			4			3				7	30
ESSEC	3		4	2					6		4		4			7		30
GRENOBLE École de Management	3		4	4				2						9			8	30
Groupe ESC CLERMONT	3				7	5		4				4					7	30
Groupe ESC PAU	3				7	4		5				3					8	30
Groupe ESC TROYES	4				7	5		4				3					7	30
HEC Paris	3		4	2			6			4			4		7			30
ICN Business School	3				6	4		5				5					7	30
INSEEC Business School	3				7	6		5				3					6	30
ISC PARIS Business School	3				7	5		4				3					8	30
ISG International Business School	3				7	5		4				3					8	30
MONTPELLIER Business School	4				6	4		4						5			7	30
RENNES School of Business	5		5	5				4				4					7	30
SKEMA Business School		5	5	5				4				4					7	30
TELECOM École de Management	4				6	3		5				5					7	30
TOULOUSE Business School		3	4	3				5						7			8	30
Ecole utilisant les épreuves de la BCE																		
ESM de SAINT-CYR (SES)	4				7	6		8				9					12	46

COEFFICIENTS

des épreuves écrites par épreuve et école

Filière économique et commerciale - Option technologique

Durée en heures	ÉPREUVES COMMUNES										ÉPREUVES SPÉCIFIQUES						TOTAL COEFFICIENTS	
	3	4	3	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4		4
Écoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	ESC	ELVi	ELVi	IENA	IENA	HEC Paris	EMLYON	EDHEC/ESSEC	ESC	ESCP Europe	ESC	HEC Paris	ESC	ESSEC	ESC	
ÉPREUVES	Contraction de texte	Étude et synthèse de textes	Résumé de texte	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Mathématiques T	Mathématiques T	Management et sciences de gestion	Management et sciences de gestion	Économie - Droit	Économie - Droit				
AUDENCIA Business School	2			3	2			3				4		10		6		30
BREST Business School			3			3	3				4		3		8		6	30
BSB Burgundy School of Business (ESC DIJON)			3			4	3				3		2		10		5	30
École de Management de NORMANDIE			3			3	3				4		4		8		5	30
EDHEC Business School	3			5	3					4		5		5		5		30
EM STRASBOURG Business School			3			4	3				4		4		7		5	30
EMLYON Business School	3			4	3				4			3		8		5		30
ESC LA ROCHELLE			3			3	2				4		4		9		5	30
ESCP Europe		3		4	2			4				5		7		5		30
ESSEC	3			4	2					4		5		6		6		30
GRENOBLE École de Management	2			2	2				2			8		8		6		30
Groupe ESC CLERMONT			3			3	2				3		4		10		5	30
Groupe ESC PAU			3			4	2				6		3		7		5	30
Groupe ESC TROYES			4			3	3				4		3		7		6	30
HEC Paris	3			4	2			3				7		6		5		30
ICN Business School			3			3	2				3		5		9		5	30
INSEEC Business School			4			3	2				3		3		9		6	30
ISC PARIS Business School			3			4	3				3		3		9		5	30
ISG International Business School			3			4	3				3		3		9		5	30
MONTPELLIER Business School			3			3	3				3		5	8		5		30
RENNES School of Business	3			3	2				3			6			7		6	30
SKEMA Business School	3			3	2				3			6		7		6		30
TELECOM École de Management	3					3	3		5			6		5		5		30
TOULOUSE Business School	3			3	2				2			6		8		6		30

COEFFICIENTS

des épreuves écrites par épreuve et école

Filière littéraire - voie B/L : Lettres et Sciences sociales

	ÉPREUVES COMMUNES						ÉPREUVES SPÉCIFIQUES					TOTAL COEFFICIENTS
	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	
Durée en heures	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4
Écoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	ELVi	ELVi	IENA	IENA	ESSEC	HEC Paris/ESCP Europe	HEC Paris/AUDENCIA(1)	ESSEC	ESCP Europe	
ÉPREUVES	Contraction de texte	Étude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation littéraire	Dissertation philosophique	Épreuves à option	Épreuves à option	Histoire	
AUDENCIA Business School	4		5	3			5	5	4		4	30
BREST Business School	4				4	4	5	5		4	4	30
BSB Burgundy School of Business (ESC DIJON)	6				6	5	3	3		3	4	30
École de Management de NORMANDIE	5				6	5	4	3		3	4	30
EDHEC Business School	4		5	3			4	4		5	5	30
EM STRASBOURG Business School	4				5	5	5	4		3	4	30
EMLYON Business School	4		5	3			5	5	3		5	30
ESC LA ROCHELLE	8				6	3	4	3		3	3	30
ESCP Europe		3	5	3			5	5	4		5	30
ESSEC	3		4	2			6	4		5	6	30
GRENOBLE École de Management	6		5	3			4	4		3	5	30
Groupe ESC CLERMONT	4				5	5	4	5		2	5	30
Groupe ESC PAU	5				5	4	5	5		2	4	30
Groupe ESC TROYES	4				4	4	5	5		4	4	30
HEC Paris	3		4	2			5	5	6		5	30
ICN Business School	4				6	4	5	3		4	4	30
INSEEC Business School	3				7	5	4	4		4	3	30
ISC PARIS Business School	3				5	3	5	4		6	4	30
ISG International Business School	3				5	3	5	4		6	4	30
MONTPELLIER Business School	4				5	3	5	5	4		4	30
RENNES School of Business	4		6	5			5	2		4	4	30
SKEMA Business School	4		6	5			5	2		4	4	30
TELECOM École de Management	4				5	3	5	5		4	4	30
TOULOUSE Business School	5		6	3			5	4		3	4	30

(1) Épreuve à option "Sciences Sociales" conçue en participation avec AUDENCIA Business School.

COEFFICIENTS

des épreuves écrites par épreuve et école

Filière littéraire - voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon)

Durée en heures	ÉPREUVES COMMUNES						ÉPREUVES SPÉCIFIQUES (1)				TOTAL
	3	4	4	3	4	3	4	4	4		
Écoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	ELVi	ELVi	IENA	IENA	ESSEC	HEC Paris	ESCP Europe et ESSEC	ENS-BEL	
ÉPREUVES	Contraction de texte	Étude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation littéraire	Dissertation philosophique	Histoire ou géographie	NOTE MOYENNE (1)	COEFFICIENTS
AUDENCIA Business School	9		7	4						10	30
BREST Business School	5				7	3				15	30
BSB Burgundy School of Business (ESC DIJON)	8				8	6		3		5	30
École de Management de NORMANDIE	6				8	6				10	30
EDHEC Business School	4		5	3			2	2	2	12	30
EM STRASBOURG Business School	8				7	6			4	5	30
EMLYON Business School	4		4	3			3	3	3	10	30
ESC LA ROCHELLE	7				5	3				15	30
ESCP Europe		3	5	3			3	3	3	10	30
ESSEC	4		4	2			4	2	2	12	30
GRENOBLE École de Management	10		8	4			1	1	2	4	30
Groupe ESC CLERMONT	4				6	6				14	30
Groupe ESC PAU	8				7	5				10	30
Groupe ESC TROYES	6				5	4				15	30
HEC Paris	3		3	2			4	4	4	10	30
ICN Business School	9				6	4				11	30
INSEEC Business School	6				8	6				10	30
ISC PARIS Business School	3				7	5				15	30
ISG International Business School	3				7	5				15	30
MONTPELLIER Business School	5				3	2	1	1	3	15	30
RENNES School of Business	4		5	5					6	10	30
SKEMA Business School	4		5	5						16	30
TELECOM École de Management	5				5	3	5	5	3	4	30
TOULOUSE Business School	8		6	2			5			9	30

(1) Les écoles de management utilisent pour leur écrits la note moyenne obtenue au concours ENS Ulm A/L ou au concours ENS de Lyon. Les coefficients appliqués sont ceux du concours des ENS.

DESCRIPTION DES ÉPREUVES

Les épreuves des concours d'admission aux grandes écoles regroupées dans la Banque commune d'épreuves (BCE *) portent sur l'ensemble du programme en deux ans des classes préparatoires.

Lors de son inscription, le candidat précise sa filière et son option, ainsi que les écoles qu'il veut présenter. En fonction de ses choix, il est appelé à composer sur les épreuves de la BCE retenues par ces écoles (cf. tableau des coefficients par épreuve et par école).

ÉPREUVES COMMUNES à toutes les filières

Quelles que soient sa filière et son option, le candidat composera obligatoirement sur les trois types d'épreuves suivants :

- Une contraction de texte ou un résumé ou une épreuve de synthèse de textes
- Une épreuve de langue vivante 1
- Une épreuve de langue vivante 2 ou latin ou grec ancien (uniquement pour la filière littéraire)

• Contraction de texte • durée : 3h

Épreuve conçue par HEC Paris

Cette épreuve consiste en une contraction, ne dépassant pas un nombre imposé de 400 mots (plus ou moins 5 %), d'un texte ou de plusieurs textes se rapportant à un même sujet. Le décompte **précis** du nombre de mots doit être noté sur la copie par le candidat.

Il s'agit à la fois d'un exercice de lecture révélant l'aptitude à discerner l'essentiel de l'accessoire et d'un exercice de rédaction exigeant, plus encore que la composition de culture générale, la précision et la densité du style.

Le texte ne présente qu'accessoirement un caractère littéraire.

• Étude et synthèse de textes • durée : 4h

Épreuve conçue par ESCP Europe

La synthèse comporte un nombre limité de 300 mots (plus ou moins 10 %). Le décompte **précis** du nombre de mots doit être noté sur la copie par le candidat.

L'épreuve consiste pour le candidat à confronter, sans aucune appréciation personnelle, les réponses différentes que trois auteurs proposent à un problème. Les critères d'appréciation, tous également essentiels, sont les suivants :

- la compréhension des textes
- la qualité de l'expression
- la composition et l'organisation de la confrontation.

Les textes peuvent être choisis dans les domaines les plus divers, ils présentent le plus souvent un caractère littéraire.

• Résumé de texte • durée : 3h

Épreuve conçue par EM Strasbourg

L'épreuve consiste à rendre en une contraction de 400 mots (plus ou moins 5 %), le contenu d'un texte d'une longueur comprise entre 3 500 et 4 500 mots. Le décompte **précis** du nombre de mots doit être noté sur la copie.

Il s'agit pour le candidat de produire un texte autonome et fidèle à l'original par son contenu et par sa progression, rendant compte des étapes de l'argumentation.

Les textes retenus pour l'épreuve sont d'une facture et d'une thématique telles qu'ils soient abordables sans difficulté excessive par un lecteur cultivé. Ils évitent un langage trop spécialisé.

• Banque d'épreuves de langues vivantes ELVi

Épreuve conçue par EMLYON, ESCP Europe, ESSEC et HEC Paris

Pour connaître les écoles de la BCE qui ont choisi les épreuves de langues de la banque ELVi, se référer aux tableaux des coefficients.

Chaque candidat est interrogé sur deux langues, l'une d'elles étant obligatoirement l'anglais. Le choix des langues est identique à l'écrit et à l'oral. Le nombre de mots demandés dans les épreuves est valable dans une marge de plus ou moins 10 %.

> **La première langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, espagnol, italien, portugais ou russe*.

Nature de l'épreuve écrite	Coefficient interne
Traductions <ul style="list-style-type: none">• Version (250 mots)• Thème (200 mots)	20/100 20/100
Expression écrite Texte en langue étrangère (850 mots), propre à chaque langue. Réponses en langue étrangère à deux questions posées en langue étrangère. (250 mots pour chaque réponse)	60/100
Durée totale de l'épreuve	4h

> **La deuxième langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, polonais ou russe.

Le candidat inscrit en filière littéraire peut également choisir le latin ou le grec ancien. Le sujet proposé en latin ou en grec ancien correspond au thème du programme de 2^{ème} année des classes préparatoires littéraires.

Nature de l'épreuve écrite	Coefficient interne
Traductions <ul style="list-style-type: none">• Version (200 mots)• Thème (150 mots)	20/100 20/100
Expression écrite Texte en langue étrangère (650 mots), propre à chaque langue Réponses en langue étrangère à deux questions posées en langue étrangère. (200 mots pour chaque réponse)	60/100
Durée totale de l'épreuve	3h

Le candidat doit être en mesure d'apporter la preuve de sa maîtrise d'une langue à travers des épreuves d'expression écrite et de traduction.

Traductions :

En 1^{ère} comme en 2^{ème} langue, la version est tirée d'un texte d'auteur, soit d'ouvrages, soit d'articles, de périodiques ou de quotidiens. Ces textes portent sur la culture ou la civilisation contemporaine, sans exclure certaines références historiques. Le thème concerne un texte à caractère grammatical, écrit en langue de communication peu spécialisée, tiré d'un article ou d'un ouvrage.

Les textes proposés au candidat de 1^{ère} ou 2^{ème} langue diffèrent par leur longueur et leur difficulté.

Expression écrite :

En 1^{ère} comme en 2^{ème} langue, l'expression écrite consiste à répondre à deux questions posées à l'occasion d'un texte en langue étrangère, les questions et les réponses étant en langue étrangère.

Il est prévu que les textes abordent des sujets contemporains et portent sur la culture et/ou la civilisation des domaines linguistiques concernés, ce qui veut dire que les textes sont propres à chaque langue.

Aucun dictionnaire ou assistant électronique n'est autorisé pour les langues, sauf pour le latin et le grec ancien :

Un dictionnaire latin-français est autorisé parmi les références suivantes : GAFFIOT, GOELZER, BORNECQUE ou QUICHERAT.

Un dictionnaire grec-français est autorisé parmi les références suivantes : BAILLY, GEORGIN ou MAGNIEN/LACROIX.

* Les candidats qui ont sélectionné l'ESM de Saint-Cyr parmi les écoles présentées ne peuvent choisir comme 1^{ère} langue que : anglais. Comme 2^{ème} langue que : allemand, arabe littéral, chinois, espagnol, italien, portugais ou russe.

• Banque de langues IENA

Pour connaître les écoles de la BCE qui ont choisi les épreuves de langues de la banque IENA, se référer aux tableaux des coefficients.

Chaque candidat est interrogé sur deux langues, l'une d'elles étant obligatoirement l'anglais. Le choix des langues est identique à l'écrit et à l'oral. Le nombre de mots demandés dans les épreuves est valable dans une marge de plus ou moins 10 %.

> **La première langue** peut être : anglais, allemand, arabe littéral, espagnol, italien, portugais ou russe*.

Nature de l'épreuve écrite	Pondération interne
Traductions <ul style="list-style-type: none"> • Version (150 mots) • Thème (150 mots) 	5 points 5 points
Expression écrite Texte en langue étrangère (700 mots), propre à chaque langue. Réponses en langue étrangère à trois questions posées en langue étrangère. <ul style="list-style-type: none"> • questions 1 et 2 (compréhension) : pour chacune, réponse en 100 mots • question 3 (expression d'une opinion) : réponse en 300 mots 	2,5 points chacune 5 points
Durée totale de l'épreuve	4h

> **La deuxième langue** peut être : allemand, arabe littéral, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, polonais ou russe.

En 2^{ème} langue, le candidat inscrit en filière littéraire peut également choisir le latin ou le grec ancien. Le sujet proposé en latin ou en grec ancien correspond au thème du programme de 2^{ème} année des classes préparatoires littéraires.

Nature de l'épreuve écrite	Pondération interne
Traductions <ul style="list-style-type: none"> • Version (130 mots) • Thème (130 mots) 	5 points 5 points
Expression écrite Texte en langue étrangère (400 mots), propre à chaque langue Réponses en langue étrangère à deux questions posées en langue étrangère. (100 mots pour chaque réponse) <ul style="list-style-type: none"> • question 1 (compréhension) : réponse en 150 mots • question 2 (expression d'une opinion) : réponse en 250 mots 	5 points 5 points
Durée totale de l'épreuve	3h

Le candidat doit être en mesure d'apporter la preuve de sa maîtrise d'une langue à travers des épreuves d'expression écrite et de traduction.

Compréhension d'un texte écrit

A partir d'un texte rédigé en langue étrangère, le candidat doit répondre aux questions. Le sujet du texte est d'intérêt général et porte sur la connaissance de la vie contemporaine du pays étudié. Les questions de compréhension visent à élucider une partie du texte, non à le commenter.

La dernière question permet au candidat d'exprimer une opinion personnelle.

Version

Le candidat doit traduire une partie du texte servant de support aux questions posées.

Thème

En LV1, le thème est un texte suivi ou non destiné à vérifier les connaissances grammaticales essentielles.

En LV2, le thème est composé de 10 phrases concernant «le langage usuel», destinées à vérifier l'acquisition d'expressions idiomatiques et la correction linguistique.

* Les candidats qui ont sélectionné l'ESM de Saint-Cyr parmi les écoles présentées ne peuvent choisir comme 1^{ère} langue que : anglais. Comme 2nde langue que : allemand, arabe littéral, chinois, espagnol, italien, portugais ou russe.



ÉPREUVES COMMUNES aux options de la filière économique et commerciale

Dans le cadre du programme et du thème de culture générale, communs aux trois options S, E et T de la filière économique et commerciale, chaque candidat de cette filière doit composer sur une épreuve de dissertation de culture générale.

- **Dissertation de culture générale** • durée : 4h

Thème au programme de l'année 2016-2017 : "La parole"

Épreuves conçues par HEC Paris – ESSEC/EDHEC – EMLYON

Elles consistent en une dissertation dont le sujet se rattache au thème de réflexion étudié pendant la deuxième année des classes préparatoires économiques et commerciales.

Ces épreuves sont destinées à apprécier la capacité du candidat à faire preuve d'une réflexion autonome et éclairée, ainsi que sa capacité à conduire un raisonnement cohérent et à exploiter ses connaissances en philosophie et en littérature.

Un seul sujet est proposé au candidat.

Épreuve conçue par ESC La Rochelle

Elle consiste en une dissertation dont le sujet se rattache au thème de réflexion étudié en deuxième année de classe préparatoire. On attend du candidat qu'il utilise au mieux les compétences acquises dans les différents domaines littéraire et philosophique sans qu'il soit question de privilégier l'un ou l'autre des aspects. Les consignes de correction tiennent compte de cette approche.

Les correcteurs apprécient particulièrement l'exigence de compréhension sémantique, la clarté des idées, la rigueur de la réflexion, le sens de l'analyse, la capacité de synthèse dont un devoir correctement construit doit pouvoir témoigner.

Deux sujets sont proposés au choix du candidat.

ÉPREUVES SPÉCIFIQUES

Option scientifique

- **Mathématiques S** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

L'épreuve consiste en un problème nécessitant de larges connaissances de l'ensemble du programme des deux années. Par ses enchaînements, le problème requiert du candidat des qualités de réflexion et de bon sens, de rigueur et de clarté de rédaction. Si le sujet porte sur un thème de nature économique, il est suffisamment explicité mathématiquement pour que le candidat n'ait pas à ajouter des hypothèses de modélisation.

Épreuve conçue par ESSEC

L'épreuve porte sur l'analyse ou l'algèbre. Elle est destinée à tester la maîtrise du candidat dans ces domaines, à mettre en valeur ses capacités de raisonnement scientifique et à juger ses aptitudes à rédiger et expliquer.

Épreuve conçue par EMLYON

L'épreuve a pour objet de vérifier la bonne assimilation de l'ensemble du programme par le candidat et de tester ses facultés de raisonnement.

Épreuve conçue par EDHEC

L'épreuve, composée de trois exercices et d'un problème, a pour objectif d'évaluer les connaissances, les capacités d'analyse, d'abstraction et de raisonnement des candidats sur la quasi-totalité du programme de mathématiques des deux années de classe préparatoire. Une place importante est réservée aux probabilités qui servent de support, soit à deux exercices, soit à un exercice et au problème, ce qui permet de tester l'autonomie des candidats ainsi que leur aptitude à comprendre un modèle mathématique décrivant une situation concrète.

2^{ème} épreuve conçue par HEC Paris/ESCP Europe

Cette épreuve porte principalement sur les probabilités, les statistiques ou l'algorithmique et requiert particulièrement une bonne technicité dans la mise en oeuvre des calculs.



• Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC

L'épreuve peut porter sur toutes les parties du programme y compris celles qui sont traitées en première année. Elle se fonde également sur l'histoire et la géographie, sans que les deux disciplines soient simplement juxtaposées. L'épreuve vérifie la bonne maîtrise des questions au programme, la capacité du candidat à comprendre un problème et à le discuter, ainsi que son aptitude à exprimer sa pensée de façon claire, argumentée et cohérente.

Des documents statistiques ou cartographiques peuvent éventuellement être mis à la disposition du candidat afin d'alléger son effort de mémoire. Leur commentaire doit être intégré à la dissertation. Dans le cas d'une carte à réaliser, un fond de carte est fourni.

Un seul sujet est proposé au candidat.

Épreuve conçue par ESCP Europe

Le candidat doit être très attentif durant ses années de préparation :

- à bien respecter l'équilibre introduit par les modules semestriels thématiques et géographiques définis au Bulletin officiel et à n'en sacrifier aucun,
- à bien comprendre que le sujet de l'épreuve porte sur l'ensemble des programmes de 1^{ère} et de 2^{ème} année des classes préparatoires économiques et commerciales et que l'épreuve se prépare donc sur deux ans,
- à bien sauvegarder l'équilibre des programmes entre l'histoire et la géographie,
- à bien analyser le fait que le sujet mobilise des concepts et connaissances acquises en histoire, en géographie et en géopolitique et que la réflexion porte sur une mise en interaction des trois composantes. En particulier, loin de répondre à un simple effet de mode, la dimension géopolitique est une composante à ne pas sous-estimer.

Le candidat doit réaliser une composition en 4 heures. Elle n'exige pas seulement des connaissances, mais bien sûr également un réel effort de réflexion, de construction et d'expression. Une chronologie, des statistiques ou tout autre document jugé utile peuvent être mis à la disposition du candidat. On peut accompagner le texte de la composition de croquis cartographiques pour une meilleure compréhension du devoir.

Une carte : il est demandé au candidat d'élaborer à partir du sujet posé, une carte qui sera réalisée sur un fond muet distribué lors du début des épreuves. Ce document – dont le rendu est obligatoire – joue un rôle important dans la définition de la note finale.

Un seul sujet est proposé au candidat.

ÉPREUVES SPÉCIFIQUES

Option économique

- **Mathématiques E** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

L'épreuve est composée d'un problème et d'un exercice indépendants mettant en jeu de nombreuses connaissances de l'ensemble du programme des deux années.

Épreuve conçue par ESSEC

L'épreuve, composée de plusieurs exercices pouvant porter sur l'analyse, l'algèbre, les probabilités, les statistiques ou l'algorithmique, est destinée à tester la bonne connaissance du cours de mathématiques, les capacités de raisonnement du candidat et son aptitude à rédiger et expliquer.

2^{ème} épreuve conçue par ESSEC

Epreuve portant sur les probabilités, les statistiques ou l'algorithmique, destinée à mettre en valeur l'aptitude du candidat à la modélisation de situations concrètes et ses capacités à résoudre les problèmes mathématiques ainsi modélisés.

Épreuve conçue par EMLYON

Cette épreuve a pour objet de vérifier la bonne assimilation de l'ensemble du programme par le candidat et de tester ses facultés de raisonnement.

Épreuve conçue par EDHEC

L'épreuve, composée de trois exercices et d'un problème, a pour objectif d'évaluer les connaissances, les capacités d'analyse, d'abstraction et de raisonnement des candidats sur la quasi-totalité du programme de mathématiques des deux années de classe préparatoire. Une place importante est réservée aux probabilités qui servent de support, soit à deux exercices, soit à un exercice et au problème, ce qui permet de tester l'autonomie des candidats ainsi que leur aptitude à comprendre un modèle mathématique décrivant une situation concrète.

- **Économie, sociologie et histoire du monde contemporain** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

L'épreuve consiste en une dissertation. Cette épreuve est destinée à apprécier la capacité du candidat à comprendre et analyser le monde contemporain. Un seul sujet est proposé au candidat.

Épreuve conçue par ESSEC

Cette épreuve est destinée à apprécier la capacité du candidat à comprendre et analyser le monde contemporain. Un seul sujet est proposé au candidat.

Épreuve conçue par ESCP Europe

L'épreuve est destinée à apprécier la capacité du candidat à comprendre et analyser le monde contemporain. Un seul sujet est proposé au candidat.



ÉPREUVES SPÉCIFIQUES

Option technologique

• Économie - Droit • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC

L'épreuve d'économie-droit est composée de deux parties séparées et indépendantes, chacune des deux disciplines représentant 50 % de la note totale. La durée globale de l'épreuve est de 4 heures.

Durée conseillée :

- pour l'épreuve d'économie : 2h30
- pour l'épreuve de droit : 1h30

Économie :

L'épreuve d'économie est une épreuve composée de deux parties distinctes et obligatoires :

- une note de synthèse
- une question de réflexion argumentée.

La **note de synthèse** a pour vocation d'apprécier la capacité du candidat à identifier les idées essentielles d'un dossier documentaire et à les présenter de manière structurée en un nombre limité de mots (500 mots + ou - 10 %).

La **réflexion argumentée** doit permettre de juger les qualités d'analyse, de réflexion et de rédaction du candidat. Le sujet de cette réflexion argumentée peut se rapporter au thème du dossier documentaire qui constitue la base de la note de synthèse.

Droit :

La partie juridique de l'épreuve d'économie-droit repose sur une mise en situation (cas d'entreprise, consultation juridique...) suivie d'un questionnaire destiné à évaluer certaines compétences spécifiques des candidats et en particulier leur capacité à :

- analyser des faits ou actes juridiques et leurs conséquences possibles,
- mobiliser leurs connaissances pour les appliquer à une situation concrète,
- proposer des solutions juridiques pertinentes en tenant compte des éléments de faits exposés dans le cas.

Les réponses des candidats aux questions posées devront tenir compte de l'évolution récente du droit positif ainsi que du contexte spécifique évoqué dans la mise en situation. Le cas échéant, il pourra être nécessaire de proposer plusieurs hypothèses et d'envisager les implications juridiques de chaque situation envisagée.

L'une des questions portera obligatoirement sur l'activité de **veille juridique** des candidats. Elle permettra d'évaluer leur capacité à repérer, analyser et intégrer dans un raisonnement juridique les évolutions du droit et leurs enjeux relativement au thème de veille fixé annuellement par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour les concours 2017, le thème de cette veille est « **Droit et responsabilité sociétale de l'entreprise** »

Épreuve conçue par ESC TROYES

L'épreuve comporte deux sous-épreuves à traiter obligatoirement et sur des copies séparées :

- L'une d'économie.
- L'autre de droit.

Durée conseillée :

- pour l'épreuve d'économie : 2h30
- pour l'épreuve de droit : 1h30

Chacune de ces sous-épreuves porte sur le programme la concernant des classes préparatoires commerciales, option technologique.

Chacune de ces sous-épreuves représente 50% de la note globale attribuée.

Économie :

L'épreuve d'économie se présentera sous la forme d'une note de synthèse d'un dossier documentaire.

Le dossier, d'une longueur totale de 3 000 mots environ, sera constitué de trois ou quatre documents qui pourront, éventuellement, prendre la forme d'un ensemble de tableaux statistiques ou de graphiques, sans que ces deux types de support ne puissent dépasser le tiers du dossier.

La note de synthèse s'articulera autour d'une problématique qui pourra être indiquée dans le sujet ou que le candidat devra définir. Elle fera ressortir les arguments, extraits du dossier, qui permettront de répondre à cette problématique. Pour effectuer la sélection des arguments retenus, le candidat s'appuiera sur les connaissances que le programme lui aura permis d'acquérir.

La note de synthèse débutera par une introduction qui permettra au candidat d'indiquer comment il traitera la problématique et éventuellement de la poser. Elle sera divisée en deux ou trois parties. Elle se terminera par une conclusion qui répondra à la problématique.

Sa longueur sera de 500 mots plus ou moins 10 %.

Elle ne doit pas être la paraphrase du dossier et le candidat devra exprimer, de manière personnelle, des idées exclusivement extraites des documents.

Droit :

Le sujet est structuré en deux parties. Une partie du sujet s'appuie nécessairement sur le thème de veille juridique fixé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour l'année civile précédant le concours.

Des annexes peuvent éventuellement être jointes à l'une ou l'autre des parties.

• "Partie Cas pratique"

Un énoncé relatant un cas concret est accompagné de plusieurs questions. Le candidat, pour y répondre, doit démontrer sa connaissance des règles juridiques contenues dans le programme et sa capacité à les appliquer à la situation concrète.

• Partie "Veille juridique"

Une ou des questions amènent le candidat à développer une argumentation ordonnée et concise. Elles doivent permettre d'évaluer la capacité des candidats à intégrer dans un raisonnement juridique les évolutions intervenues relativement au thème de veille juridique.

(Pour le concours 2017, le thème est « **Droit et responsabilité sociétale de l'entreprise** »)



• Management et sciences de gestion • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

1. Finalité

L'épreuve consiste en un problème basé sur une ou plusieurs situations d'entreprise du secteur marchand dont la résolution mobilise les connaissances et capacités du programme de 1^{ère} et 2^{ème} années de classe préparatoire. Un contexte est fourni au candidat. Il constitue le cadre stratégique de l'étude intégrant la réalisation d'activités de niveau opérationnel.

L'objectif de l'épreuve est de vérifier les aptitudes du candidat à :

- analyser le contexte fourni et se l'approprier ;
- mobiliser les savoirs associés aux thèmes du programme ;
- mettre en œuvre les capacités affichées dans le programme ;
- rechercher et proposer des solutions réalistes et cohérentes en vue de résoudre les problèmes énoncés ou argumenter sur les problématiques sous-jacentes.

2. Contenu

L'étude de cas, adaptée à la durée de l'épreuve, est constituée :

- de la présentation initiale du contexte, riche mais circonscrit à l'objet de l'étude ;
- de plusieurs dossiers, dans lesquels le questionnement peut parcourir les différents thèmes du programme ;
- d'annexes présentant toutes les informations utiles à l'étude avec notamment les éléments du système d'information permettant le traitement des différents dossiers.

Le questionnement recouvre à la fois le management dans une visée stratégique et la gestion pour les aspects plus opérationnels.

Les réponses attendues sollicitent de manière sensiblement égale une bonne maîtrise des méthodes et techniques de gestion appliquées avec intelligence à des situations concrètes et des qualités d'ordre rédactionnel et analytique. Ces dernières capacités ne doivent pas représenter un poids majoritaire dans l'évaluation.

Les dossiers sont, dans toute la mesure du possible, indépendants et peuvent être traités dans l'ordre souhaité par les candidats. Cependant, un premier dossier consacré à l'étude et l'interprétation du contexte et des enjeux stratégiques peut rendre ce travail préalable indispensable à la compréhension et donc aux traitements des autres dossiers qui restent indépendants entre eux.

3. Critères d'évaluation

La commission de correction saura apprécier :

- La capacité à bien appréhender le contexte et à hiérarchiser l'information ;
- La rigueur de la démarche dans le traitement des questions et dans l'utilisation des méthodes et techniques de gestion mobilisées ;
- La clarté dans la justification des résultats présentés ;
- La pertinence de l'argumentation et le réalisme, par rapport au contexte ;
- Les efforts de structuration et de présentation des réponses ;
- Les qualités rédactionnelles et de présentation générale du travail ;
- La capacité de mobiliser dans l'argumentation, des références issues du cadre théorique du management et des sciences de gestion ou de la culture d'entreprise du monde réel.

• **Management et sciences de gestion** • durée : 4h

Épreuve conçue par EM Strasbourg

L'épreuve de Management et sciences de gestion permet une évaluation du candidat conforme aux objectifs de formation définis par le programme de l'option technologique des classes préparatoires économiques et commerciales.

Par la progressivité du questionnement, elle valide les acquis attendus de tout élève de classe préparatoire et assure la nécessaire hiérarchisation des candidats.

D'une durée de 4 heures, et s'inspirant d'un cas concret d'une organisation, l'épreuve est composée de plusieurs sous dossiers indépendants.

Les questions posées ont pour objet de permettre au candidat de mettre en évidence sa maîtrise des principes fondamentaux appliqués à la gestion et au management ainsi que ses capacités d'analyse et de réflexion.

Est autorisée, uniquement pour les épreuves de Management et sciences de gestion, une calculatrice de poche, pouvant être programmable, à condition que son fonctionnement soit autonome, qu'elle ne contienne pas de fiches de cours ou autres documents, et qu'il ne soit possible ni d'imprimer, ni de connecter l'appareil au réseau internet.

• **Mathématiques T** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESCP Europe

Cette épreuve, composée de plusieurs exercices indépendants dont l'un au moins porte sur les probabilités, fait appel au calcul ainsi qu'à la compréhension des concepts du programme.

Épreuve conçue par BSB Burgundy School of Business (ESC Dijon)

L'épreuve a pour but de vérifier la bonne assimilation des notions fondamentales du programme par le candidat et ses aptitudes à suivre avec profit les enseignements des écoles supérieures de commerce.

Le sujet est composé de plusieurs exercices indépendants, conçus de telle sorte qu'un candidat sérieusement préparé soit en mesure d'aborder l'ensemble des questions.

La capacité de mise en oeuvre des techniques mathématiques classiques et les résultats obtenus constituent les fondements de l'évaluation qui intègre aussi la clarté de la rédaction et les facultés de raisonnement du candidat.



FILIÈRE LITTÉRAIRE

Le candidat s'inscrit dans l'une des voies suivantes :

- voie B/L Lettres et sciences sociales
- voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon)

Pour les candidats de la voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon), les écoles de la BCE prennent en compte la note moyenne obtenue à l'un des concours ENS (BEL), en complément d'épreuves spécifiques à la BCE (cf. tableau des coefficients, page 12).

Le candidat de la voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon) doit donc obligatoirement s'inscrire à l'un des concours ENS. Il devra indiquer lors de son inscription, les notes à utiliser par la BCE (moyenne du concours ENS Ulm A/L ou moyenne du concours ENS de Lyon).

Rappel : Les candidats des voies littéraires composent obligatoirement sur :

Trois épreuves écrites communes avec les candidats de la filière économique et commerciale (cf. pages 13 à 15).

- Contraction de texte et/ou étude et synthèse de textes (suivant les concours choisis par le candidat)
- Langue vivante 1
- Langue vivante 2, ou latin ou grec ancien.

Attention : à partir de 2017, l'inscription des candidats de la voie BEL se fait sur le site de la Banque d'épreuves littéraires (BEL) : www.concours-bel.fr

L'inscription des candidats de la voie B/L, quant à elle, se fait sur le site de la BCE : www.concours-bce.com

ÉPREUVES SPÉCIFIQUES

Voie B/L Lettres et sciences sociales

Les épreuves spécifiques s'appuient sur le programme de la classe préparatoire B/L.⁽¹⁾

- **Dissertation littéraire** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC

L'épreuve consiste en une dissertation.
Pas de programme imposé.

- **Dissertation philosophique** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

L'épreuve consiste en une dissertation.
Programme de philosophie du baccalauréat

- **Histoire** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESCP Europe

L'épreuve consiste en une dissertation.

Programme :

- La France, de 1870 au début des années 1990 ;
- Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles.

L'approche de la deuxième partie du programme est globale : les sujets proposés à la réflexion des candidats leur laisseront la liberté du choix de leurs exemples.

Aucun sujet ne portera exclusivement sur un pays pris isolément.

- **Épreuves à option** • durée : 4h

Épreuves conçues par HEC Paris/Audencia * - ESSEC

Le candidat compose sur une épreuve choisie lors de l'inscription en ligne.

- **une épreuve de Sciences sociales** (épreuve conçue par HEC Paris/Audencia ou ESSEC)

ou

- **une épreuve de mathématiques** (épreuve conçue par HEC Paris ou ESSEC)

* conception HEC Paris/Audencia sur l'épreuve de Sciences sociales

⁽¹⁾ voir "Programme CPGE" sur le site WEB de la BCE



ÉPREUVES SPÉCIFIQUES

Voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon)

Les épreuves spécifiques s'appuient sur le programme de 2^{ème} année des épreuves communes de la BEL et, pour la géographie, sur les programmes respectifs des filières A/L et Lyon.

• **Dissertation littéraire** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC

Programme commun 2016-2017 BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon) :

Définition de l'épreuve :

L'épreuve est une dissertation littéraire qui requiert la connaissance des œuvres et des questions au programme. Pour la traiter, de façon ample et ouverte, les candidats peuvent également avoir recours à d'autres références.

Les attendus de l'épreuve :

Le jury souhaite avant tout que les candidats se montrent capables de mettre en relation la connaissance précise approfondie des œuvres du programme et une réflexion sur les questions littéraires.

Il attend des candidats une connaissance de ces œuvres qui leur permette des références précises et des analyses argumentées. Une connaissance approfondie de la bibliographie critique relative à celles-ci n'est pas exigée.

Axe 1 : - La poésie

Axe 2 : - L'œuvre littéraire, ses propriétés, sa valeur.

- L'œuvre et son lecteur

Œuvres :

Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, livres I et II, Gallimard, « Poésie », édition de F. Lestringant, 1995.

Racine, *Bérénice*, Flammarion, « GF Flammarion », n°902, édition de M. Escola, 2013

Jules Laforgue, *Les Complaintes*, Flammarion, « GF Flammarion », n°897, édition de J.-P.

Bertrand, 2000

Louis Aragon, *Aurélien*, Gallimard, « Folio », n°1750, 1972

• **Dissertation philosophique** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

Programme commun 2016-2017 BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon) :

Les sciences humaines : homme, langage, société

Au moment de son inscription, le candidat doit choisir entre la dissertation d'histoire ou la dissertation de géographie.

- **Dissertation d'histoire** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESCP Europe

Programme commun 2016-2017 BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon)

L'Afrique, la France et les Français (1871-1962)

- **Dissertation de géographie** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC

Programme ENS Ulm A/L 2016-2017 :

Pouvoirs et territoires en France

ou

Programme ENS de Lyon 2016-2017 :

Population et inégalités dans le monde



Informations Classes préparatoires
Procédure d'inscription en classes préparatoires

www.education-gouv.fr/sup/cpge.htm
www.admission-postbac.org

L'avenir en perspective

Procédure d'inscription aux concours des Écoles de management de la BCE
Voies S, E, T et B/L : www.concours-bce.com
Voie BEL : www.concours-bel.fr

En cas de problème ou de question sur votre inscription,
cliquer sur la rubrique "contacts"

Pour tous renseignements complémentaires,
s'adresser à : Direction des Admissions et Concours
Concours BCE - B.P.31 - 78354 - Jouy-en-Josas Cedex